



MODALITES COMPLÈTES DE L'OFFRE MICHELIN
« JUSQU'À 100€ OFFERTS
SUR LE SITE HOMEANDCOOK-EUROMASTER.FR
&
12 VELOS ELECTRIQUES A GAGNER »

Société Organisatrice :

La société EUROMASTER France, SNC au capital de 449.031,60 €, dont le siège social est situé 180 avenue de l'Europe – 38330 Montbonnot, locataire-gérant du fonds de commerce des sociétés Soc. Nat. des Ets. PIOT PNEU, ADARAN, JEAN ESTAGER & Cie, OXYMORE, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 392 527 404 organise :

- une opération promotionnelle avec obligation d'achat du 28/10/2019 au 05/01/2020 inclus, réservée uniquement aux clients particuliers, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), intitulée « Jusqu'à 100 € offerts sur le site Homeandcook-euromaster.fr »
- un jeu avec obligation d'achat, intitulé « 12 vélos électriques à gagner », du 28/10/2019 au 05/01/2020 inclus réservé aux clients particuliers, résidant en France métropolitaine (Corse incluse) avec détermination des gagnants par tirage au sort en fin d'opération

Comment bénéficier de l'offre « Jusqu'à 100 € offerts sur le site homeandcook-euromaster.fr » :

- Acheter, en une seule fois, **4 pneus MICHELIN** Tourisme, camionnette ou 4x4/SUV (hiver et / ou toutes saisons) entre le **28/10/2019 et le 05/01/2020** inclus, dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant ou en ligne sur shop.euromaster.fr
 - Les pneus Michelin achetés en centre (de même dimension et indice de vitesse) doivent être montés, équilibrés, valvés et posés le même jour et sur le même véhicule, dans ce centre, date de facture entre le **28/10/2019 et le 05/01/2020** faisant foi.
 - Les pneus Michelin achetés en ligne (de même dimension et indice de vitesse), doivent être montés, équilibrés, valvés et posés le même jour et sur le même véhicule au plus tard le **11/01/2020** dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant à l'opération, date de facture entre le **28/10/2019 et le 11/01/2020** faisant foi.
- Un bulletin décrivant l'opération sera remis à chaque personne remplissant les conditions pour bénéficier de l'offre, avec sa facture dans le centre Euromaster participant.
- Se rendre sur le site offrepromo.euromaster.fr au plus tard le **18/01/2020** inclus. Seules les inscriptions réalisées via le site seront prises en compte.
- Compléter le formulaire en ligne (et notamment les informations relatives à l'achat) pour déterminer le montant de la récompense utilisable sur le site homeandcook-euromaster.fr soit :
 - 14 à 16 pouces : un crédit de 40 € utilisable sur le site homeandcook-euromaster.fr
 - 17 pouces : un crédit de 60 € utilisable sur le site homeandcook-euromaster.fr
 - 18 pouces et + : un crédit de 100 € utilisable sur le site homeandcook-euromaster.fr
- Télécharger sa facture (faisant apparaître l'enseigne, l'intitulé, la prestation de montage et le prix d'achat des pneus, la date ainsi que le N° de la facture)

Les achats doivent figurer sur une seule et même facture. La date de la facture doit être antérieure à la participation sur le site de l'opération. L'original de la facture ou du ticket de caisse pourra être demandé en cours d'opération au participant.

Liste des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant à l'opération sur euromaster.fr

Offre réservée aux personnes physiques majeures. Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse, même N° de facture, même adresse mail, même immatriculation) pendant toute la durée de l'opération. Seule la 1^{ère} inscription sera prise en compte pour la détermination du montant du crédit. Tout dossier incomplet, illisible ou frauduleux, ne respectant pas les conditions pour bénéficier de l'offre sera considéré comme non-conforme et sera définitivement rejeté.

Ces offres sont **cumulables** avec les promotions en cours, avec les partenariats : EKOYA / MACIF / ACA/ GROUPAMA / ACEF /AUTREVENT/ FNAC / DARTY, offre comité d'entreprise et **non cumulables** avec les bons d'achat achetés sur les sites www.vente-privee.com / www.groupon.fr. Tous les bons de réduction reçus par courrier, dépliant, internet ainsi que la carte PRIME FIDELITE sont également cumulables avec ces offres.

A compter de la validation du dossier complet et conforme, les clients éligibles recevront dans un délai de 4 à 5 jours ouvrés un email, à l'adresse enregistrée lors de leur inscription, les informant du montant du crédit utilisable sur le site homeandcook-euromaster.fr ainsi que des identifiants leur permettant d'accéder à ce site.

Conditions d'utilisation de la récompense sur le site homeandcook-euromaster.fr :

- Chaque bénéficiaire devra accéder à son compte sur homeandcook-euromaster.fr pour utiliser et dépenser la récompense obtenue, et commander des produits de la boutique Home & Cook.
- La récompense peut être utilisée en plusieurs fois, **jusqu'au 29/02/2020 inclus** et uniquement sur le site <https://www.homeandcook-euromaster.fr>. Passée cette date, la récompense sera perdue.
- Les récompenses ne sont ni échangeables, ni remboursables, même partiellement.
- En cas de panier d'achat supérieur au montant de la récompense, une partie du panier pourra être réglée par carte bancaire.
- Un minimum d'1 € de crédit est nécessaire pour accéder au règlement complément par carte bancaire.
- En cas de panier d'achat inférieur au montant de la récompense, un autre achat pourra être effectué jusqu'à dépense totale du crédit attribué.
- Les produits de la boutique sont livrés en moyenne sous 25 jours ouvrés à compter de la date de confirmation de la commande.

Comment participer au Jeu Concours « 12 vélos électriques à gagner » :

- Acheter, en une seule fois, **2 ou 4 pneus MICHELIN** Tourisme, camionnette ou 4x4/SUV (été, hiver et/ ou toutes saisons) entre le **28/10/2019** et le **05/01/2020** inclus, dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant ou en ligne sur shop.euromaster.fr
 - Les pneus Michelin achetés en centre (de même dimension et indice de vitesse) doivent être montés, équilibrés, valvés et posés le même jour et sur le même véhicule, dans ce centre, date de facture entre le **28/10/2019** et le **05/01/2020** faisant foi.
 - Les pneus Michelin achetés en ligne (de même dimension et indice de vitesse), doivent être montés, équilibrés, valvés et posés le même jour et sur le même véhicule au plus tard le **11/01/2020** dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant à l'opération, date de facture entre le **28/10/2019** et le **11/01/2020** faisant foi.
- Un bulletin décrivant les modalités de l'opération et les conditions de désinscription du jeu, sera remis à chaque client remplissant les conditions pour participer au jeu, dans le centre Euromaster.
- Un tirage au sort, parmi l'ensemble des clients des centres Euromaster automatiquement éligibles par le seul fait de leur achat et de la communication de leurs coordonnées postales, email et téléphoniques (à l'exclusion de ceux ayant manifesté expressément leur volonté de ne pas participer au jeu), sera réalisé au plus tard le 22/01/2020 par Maître Manceau, huissier de justice et dépositaire du règlement du jeu et déterminera les gagnants des dotations.

Lots mis en jeu : 12 vélos électriques d'une valeur unitaire commerciale de 850€ TTC (frais d'expédition inclus). La dotation ne pourra être attribuée sous une autre forme que celle prévue et aucune contre-valeur en argent, modification, remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit ne sera possible.

Extrait du Règlement :

Jeu avec obligation d'achat réservé aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise) ayant réalisé un achat éligible dont la participation sera automatique.

La participation au Jeu implique l'acceptation du Règlement qui est disponible sur Euomaster.fr.

Les clients ayant réalisé un achat éligible et qui ne souhaitent pas participer au jeu ont la possibilité de demander à être désinscrits au plus tard le 11/01/2020, en adressant un email à l'adresse GEN.FRA.MARKETING.GRAND.PUBLIC@fr.euomaster.com (si leur achat a été réalisé dans un centre Euomaster intégré) ou à l'adresse GEN.FR.COORDINATION.FRANCHISE@fr.euomaster.com (si leur achat a été réalisé dans un centre Euomaster franchisé).

Les gagnants seront contactés, aux coordonnées communiquées à l'occasion de leur achat, sous 5 jours ouvrés à compter de la date du tirage au sort, pour les informer de leur gain et des modalités suivant lesquelles il leur sera remis. Les dotations seront mises à disposition des gagnants dans les centres de services.

Il appartient aux clients ayant réalisé un achat éligible leur permettant de participer au Jeu, de vérifier que les coordonnées transmises au centre de service ne sont pas erronées.

Dans le cas où les coordonnées communiquées seraient erronées ou ne permettraient pas de contacter le gagnant ou lorsque le gagnant dûment contacté ne se manifesterait pas dans les 10 jours après avoir été informé de son gain, le gagnant sera réputé avoir renoncé à celui sera alors remis en jeu. Tout lot non récupéré par un gagnant au plus tard le 28 février 2020 sera considéré comme abandonné et demeurera la propriété de la société organisatrice.

Les photographies ou autres illustrations utilisées dans tout support de présentation du Jeu n'ont pas de valeur contractuelle quant aux caractéristiques de la dotation.

Règlement complet du jeu déposé chez Maître Sandrine Manceau, Huissier de Justice, 130 rue St Charles, 75015 Paris.

Données Personnelles

Les données personnelles recueillies lors de la participation sont destinées à la Société organisatrice, à la seule fin de la participation à l'opération, de l'attribution de la récompense ou des dotations, à l'envoi de communication email, téléphonique et SMS et en lien avec l'opération, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Elles pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants dûment autorisés pour l'exécution de prestations effectuées pour son compte dans le cadre de la gestion de l'opération. Elles seront conservées uniquement pendant la durée de l'opération augmentée des durées de prescription légale le cas échéant et pour les seuls besoins de la gestion de l'opération. Elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, le participant dispose d'un droit d'accès à ses données, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la portabilité aux données le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après sa mort. Ces droits peuvent être exercés en adressant soit un courrier à l'adresse suivante : Euomaster France – DPO - Service Juridique – 180 avenue de l'Europe 38330 Montbonnot Saint-Martin soit un email au Service Qualité à l'adresse suivante : gen.fr.donneespersonnelles@euomaster.com.

Afin que la Société organisatrice puisse traiter votre demande, celle-ci devra obligatoirement être accompagnée d'un justificatif d'identité.

En cas de contestation, le participant peut former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse Internet <https://www.cnil.fr>.

Par ailleurs, en cas de recueil de ses données téléphoniques, le participant est informé qu'il dispose du droit à s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Les données collectées sont obligatoires pour participer à l'opération et la collecte de l'adresse email du participant indispensable à l'envoi de la récompense. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant ou d'opposition avant la fin de l'opération seront réputées renoncer à leur participation.